



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

Provisoire

6084^e séance

Mercredi 18 février 2009, à 10 heures
New York

<i>Président :</i>	M. Takasu	(Japon)
<i>Membres :</i>		
	Autriche	M. Mayr-Harting
	Burkina Faso	M. Koudougou
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Jurica
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Ripert
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Mexique	M. Heller
	Ouganda	M. Kamahungye
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	M. Quarrey
	Turquie	M. İlkin
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

09-24103 (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Robert Serry, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général.

Il en est ainsi décidé.

Je souhaite la bienvenue à M. Serry.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de son point à l'ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Robert Serry, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général. Je donne maintenant la parole à M. Serry.

M. Serry (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité se réunit à un moment difficile, mais aussi déterminant pour l'avenir du Moyen-Orient. Il va falloir faire face à un certain nombre de réalités si l'on veut que la paix puisse progresser : les graves répercussions humanitaires, économiques et politiques de la crise à Gaza; la poursuite des divisions palestiniennes; une nouvelle situation politique en Israël; les résultats non concluants des négociations israélo-palestiniennes de l'année dernière; les obligations non honorées de la Feuille de route, en particulier en ce qui concerne les colonies de peuplement; et le gel des négociations indirectes entre Israël et la Syrie.

Ce sont des défis énormes, mais la paix peut et doit l'emporter. Au cours de l'année à venir, la communauté internationale devra se montrer unie, faire preuve de détermination et redoubler d'efforts. À cet égard, le Secrétaire général se réjouit de l'engagement actif du Conseil de sécurité, qui a notamment adopté les résolutions 1850 (2008) et 1860 (2009). Le

Secrétaire général se félicite également des déclarations d'intention claires et de l'engagement rapide du Président Obama et de sa nouvelle administration, notamment la désignation et le déploiement de l'Envoyé spécial Mitchell. L'ONU et ses Membres, y compris ceux qui participent aux efforts du Quatuor, doivent assumer les responsabilités politiques qui sont les leurs.

Mais Israéliens et Palestiniens doivent eux aussi assumer leurs responsabilités. Les Palestiniens doivent relever le défi de la réconciliation. Nous prenons acte de la reprise des contacts directs entre le Fatah et le Hamas au cours des dernières semaines et attendons avec intérêt la réunion de toutes les factions palestiniennes, qui est prévue au Caire, le 22 février. Nous les exhortons à trouver un terrain d'entente au Caire pour que les nombreuses questions en suspens puissent être abordées et qu'elles parviennent à l'unité, ce qui permettrait la formation d'un Gouvernement uni et ouvrirait la voie à la tenue d'élections présidentielles et législatives. Nous exhortons toutes les parties, régionales et internationales, à créer un environnement qui soit propice au succès des efforts déployés par l'Égypte. Comme en est convenu le Quatuor au mois de décembre, le retour de l'unité, sur la base des principes de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), constituerait un facteur de progrès important en vue de la mise en œuvre des principes du Quatuor, ce qui est d'autant plus important dans le contexte d'un cessez-le-feu durable à Gaza. Comme le Secrétaire général en a informé le Conseil le mois dernier, l'ONU œuvrera aux côtés d'un Gouvernement palestinien uni, assurant son autorité sur Gaza et la Cisjordanie sous la houlette du Président Abbas.

Pour ce qui est d'Israël, les défis à venir concernent la constitution d'un nouveau Gouvernement après les élections du 10 février, qui n'ont pas permis à un gagnant de se dégager clairement. Suite aux consultations avec les dirigeants des partis, le Président Peres devrait désigner l'un d'entre eux pour essayer de former un Gouvernement de coalition, processus qui pourrait prendre plusieurs semaines. Le Premier Ministre Olmert continuera de diriger le Gouvernement jusqu'à ce qu'une nouvelle coalition soit formée. Quel que soit le Gouvernement israélien qui sera formé, il devra respecter les engagements déjà pris par Israël, notamment pour ce qui est de la mise en œuvre des obligations au titre de la Feuille de route, de la poursuite des négociations relatives au statut final s'agissant de toutes les questions principales, sans

exception, comme l'ont réaffirmé les parties lorsqu'elles ont rencontré le Quatuor à Charm el-Cheikh au mois de novembre dernier.

Alors même que nous attendons les résultats de ce processus, il y a une priorité immédiate que l'on ne saurait ignorer : régler la situation à Gaza, comme y appelle la résolution 1860 (2009). L'Égypte mène des pourparlers avec Israël et le Hamas afin de parvenir à un cessez-le-feu durable. Je me suis rendu au Caire le 3 février pour réaffirmer l'appui du Secrétaire général à ces efforts, qui sont également appuyés par la Ligue des États arabes. Nous attendons également que des progrès aient lieu sur ce front-là.

Il ressort clairement de la *tahdiya* de l'année dernière qu'un régime relatif au cessez-le-feu ne peut être durable que si l'on arrive à progresser également sur d'autres fronts, notamment la libération de prisonniers palestiniens en échange de la libération du prisonnier israélien Gilad Shalit, la poursuite de la coopération et des mesures visant à empêcher que Gaza ne se réarme, la pleine mise en œuvre de l'Accord réglant les déplacements et le passage, et l'unité palestinienne – autant de mesures qui ouvriraient également la voie à la reconstruction de Gaza à long terme. Une réponse internationale coordonnée serait essentielle pour enregistrer des progrès réels sur ces questions, dans le partage d'informations sur la mise en œuvre et l'assistance à la prévention et la gestion des crises; en appui aux efforts de l'Égypte.

J'insiste sur ces éléments parce que, un mois après que le cessez-le-feu unilatéral a été déclaré, un régime de cessez-le-feu approprié n'a toujours pas été mis en place et qu'il existe toujours un danger que l'on en revienne aux conditions intenable de l'année dernière ou même que la violence éclate à nouveau et soit plus dévastatrice encore. Depuis la fin des principales hostilités, dans le cadre d'attaques aussi irresponsables qu'inacceptables, des militants palestiniens ont tiré 15 roquettes et 12 obus de mortier vers Israël, ont fait exploser une bombe contre une jeep des Forces de défense israéliennes (FDI), du côté israélien du mur. L'armée israélienne a mené 19 frappes aériennes contre Gaza. Un soldat israélien a été tué par des Palestiniens et trois autres soldats et deux civils ont été blessés. Six Palestiniens, y compris un enfant, ont été tués par l'armée israélienne et 30 autres Palestiniens, dont huit enfants, ont été blessés. Il est indispensable que toutes les parties mettent fin à tous ces actes de violence et respectent pleinement le droit international humanitaire.

J'ajouterais que d'après certains rapports, un certain nombre d'incidents particulièrement inquiétants auraient eu lieu à Gaza, dont le Hamas serait à l'origine pour se venger de soi-disant collaborateurs, incidents qui se sont soldés par la mort d'au moins un activiste d'un mouvement rival.

Au cours du mois qui s'est écoulé depuis la fin des principales hostilités, ce sont en moyenne 146 camions qui sont entrés tous les jours à Gaza, soit quatre fois plus qu'en décembre 2008, mais seulement un tiers par rapport au nombre de camions qui y sont entrés en mai 2007. La bande de Gaza manque d'articles ménagers essentiels, de marchandises et de fournitures commerciales et industrielles, sachant que 90 % de l'ensemble des importations au cours de la période considérée concernaient des vivres et des médicaments. Au cours de cette même période, 52 % seulement des besoins en carburant industriel ont pu entrer dans la bande de Gaza et 23 % du gaz nécessaire pour la cuisson des aliments. L'interdiction totale d'importer de l'essence et du gasoil, qui est en place depuis le 2 novembre 2008, s'est poursuivie, excepté pour de petites quantités livrées à l'Agence de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Douze camions transportant du papier en vrac destiné à l'impression de manuels scolaires pour l'UNRWA n'ont pu entrer dans Gaza, de sorte que 60 % des enfants qui sont scolarisés dans les écoles de l'UNRWA ne disposent pas de manuels. Il n'y a pas eu d'exportations depuis 13 mois, à l'exception d'un seul camion rempli de fleurs destinées à l'exportation vers l'Europe, camion qui a pu quitter Gaza grâce à l'intervention d'une tierce partie.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) estime que les opérations israéliennes ont endommagé ou détruit 14 000 maisons, ainsi que des bâtiments publics, des écoles et des zones industrielles entières, une destruction qui est choquante à voir en certains endroits. Des milliers de Gazaouis sont toujours sans domicile. Bien que la livraison de vivres se soit améliorée depuis le cessez-le-feu, le niveau d'insécurité alimentaire est estimé à 75 %, en raison des pénuries et des prix beaucoup trop élevés. Il y a certes eu des virements d'argent ces derniers temps, mais il faudrait en autoriser davantage pour que les habitants de la bande de Gaza puissent acheter ce dont ils ont besoin. Des dizaines de milliers de personnes sont sans eau, et des centaines de milliers souffrent d'un approvisionnement intermittent en raison des

dégâts portés aux infrastructures qui ne peuvent être réparées à cause de la pénurie de pièces de rechange. À noter, parmi les faits nouveaux encourageants, qu'il y a moins de coupures d'électricité depuis que des quantités plus importantes de gasoil sont autorisées à entrer dans la bande de Gaza, et qu'il n'y a que de faibles pénuries de médicaments.

Comme les membres du Conseil le savent, le 2 février 2009, à Genève, l'ONU a lancé un appel éclair d'un montant de 613 millions de dollars réparti sur 9 mois, pour couvrir les besoins de financement de 188 organisations non gouvernementales et des projets des Nations Unies relatifs aux besoins alimentaires, aux programmes « travail contre rémunération » et d'assistance en liquide, à l'hébergement, à l'agriculture, à l'aide aux victimes de traumatismes, à la protection, et autres.

L'ONU est en dialogue constant avec le Gouvernement israélien en ce qui concerne les conditions humanitaires et l'accès à Gaza dans le cadre de la démarche présentée par le Secrétaire général adjoint Holmes dans son récent exposé au Conseil. Bien que nous apprécions le fait qu'Israël se dise prêt à répondre aux besoins humanitaires, nous n'avons pas encore vu des points de passage véritablement ouverts satisfaisant la demande d'accès, accès qui est véritablement essentiel étant donné l'étendue des besoins à Gaza. Répondre aux besoins humanitaires de la population de Gaza est une responsabilité qui incombe à Israël en vertu du droit international.

L'ONU continue de prendre des mesures concrètes pour garantir l'intégrité de ses opérations humanitaires à Gaza. Le 6 février, l'UNRWA a suspendu ses opérations après la confiscation de l'aide alimentaire et de couvertures par le Hamas. Après la restitution des biens confisqués, la distribution a repris le 9 février. Nous appelons le Hamas à ne pas entraver les opérations de l'ONU.

L'Équipe de lutte antimines de l'ONU œuvre sur le terrain à neutraliser les engins non explosés et a fait d'importants progrès pour assurer la sécurité de la population civile et pour permettre aux opérations humanitaires de fournir l'aide dont on a tant besoin. Le fait que des inconnus aient enlevé des bombes aériennes non explosées des locaux de la police vers un endroit inconnu souligne la nécessité d'identifier un site sécurisé où transporter et stocker de manière sûre les engins non explosés. L'ONU cherche à obtenir la restitution de ces matières dangereuses.

Pour sa part, l'Autorité palestinienne est en train d'élaborer un plan de relèvement rapide et de reconstruction pour Gaza qui doit être présenté à la conférence qui aura lieu à Charm el-Cheikh le 2 mars, conférence à laquelle le Secrétaire général est impatient d'assister. Le plan de l'Autorité palestinienne servira de base pour les annonces de contributions par les donateurs. Avant la présentation du plan, nous nous félicitons des initiatives prises par le Premier Ministre Fayyad pour fournir une assistance immédiate à la population civile à Gaza, avec l'aide de l'ONU. Cette aide comprend 50 millions de dollars en transfert en espèces pour construire des abris temporaires, 11 et 6 millions de dollars pour la remise en état des réseaux d'électricité et d'adduction d'eau et 600 millions de dollars sous la forme d'un plan de garantie de prêt au logement pour compléter l'assistance en espèces.

La Commission d'enquête créée par le Secrétaire général pour enquêter sur les incidents à Gaza a commencé son travail à New York et devrait se rendre dans la région d'ici peu. La Commission examinera et fera une enquête sur un certain nombre d'incidents spécifiques qui ont eu lieu dans la bande de Gaza entre le 27 décembre 2008 et le 18 janvier 2009 et au cours desquels il y a eu des morts ou des blessés, ou des dégâts à des bâtiments de l'ONU. Le Secrétaire général s'attend à ce que la Commission bénéficie du soutien sans réserve de toutes les parties concernées.

La situation à Gaza ne doit pas nous distraire du processus politique dans son ensemble ou des défis sur le terrain en Cisjordanie. La sécurité et le calme relatifs qui ont été maintenus en Cisjordanie pendant la crise à Gaza témoignent des efforts déployés par le Président Abbas et le Premier Ministre Fayyad. Cela a permis de préserver les avancées importantes faites en 2008 dans le domaine de l'ordre public, pour le bien-être du peuple palestinien. Conformément à leurs engagements pris au titre de la Feuille de route, les forces de sécurité palestiniennes ont repris leurs opérations de désarmement des militants. Nous notons qu'une commission d'enquête a été créée suite à la mort d'un membre du Hamas dans des circonstances non encore élucidées, alors qu'il était détenu par l'Autorité palestinienne.

La nécessité pour les donateurs de verser rapidement les sommes promises demeure alors que le Gouvernement est toujours obligé de respecter ses engagements budgétaires mensuels réguliers grâce à des mesures provisoires. Les sommes prévues pour le relèvement et la reconstruction de Gaza s'ajoutent

évidemment aux engagements en vigueur de l'Autorité palestinienne relatifs aux salaires, retraites et aux autres mesures relevant du système de protection sociale.

Sur le terrain, Israël a relâché certaines mesures de bouclage même si des couvre-feux ont été décrétés le 17 janvier à Naplouse et à Qalqilya. Plus de 150 Palestiniens ont été arrêtés par les FDI et il y a eu trois morts, dont un enfant, et 96 blessés, dont 22 enfants, à la suite des actions des FDI.

Les activités illégales de peuplement se poursuivent, compromettant ainsi les négociations sur le statut final et mettant à mal les Palestiniens qui cherchent à obtenir une paix négociée. D'après un groupe de suivi, il y a eu une augmentation de 69 % du nombre de nouveaux bâtiments construits dans les colonies de peuplement en 2008 par rapport à l'année précédente. Des plans visant à saisir plus de 1 700 dunums de terres palestiniennes pour l'expansion de la colonie d'Efrat ont été signalés. Le 2 février, le Gouvernement israélien a présenté à la Haute Cour la proposition d'évacuer l'avant-poste de Migron construit sur des terres palestiniennes privées en réinstallant 45 familles de colons dans des bâtiments permanents dans une autre colonie, Givat Binyamin. Pendant ce temps, il y a eu un certain nombre d'attaques par des colons israéliens sur des Palestiniens, notamment des tirs le 12 février qui ont blessé sept Palestiniens, dont cinq enfants, ainsi que des incidents qui se poursuivent avec des colons essayant de forcer les Palestiniens à quitter leur terre en leur bloquant l'accès, en mettant des remorques ou en défrichant des terres.

Les institutions palestiniennes à Jérusalem-Est restent fermées sur ordre israélien. Le mur continue d'être construit à l'intérieur du territoire palestinien occupé, s'éloignant de la Ligne verte et contrevenant à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice.

Comme le Conseil le sait fort bien, mes collègues et moi-même présentons les mêmes points essentiels s'agissant des colonies de peuplement dans chaque réunion d'information. L'approche adoptée depuis Annapolis visant à s'assurer de la mise en œuvre des engagements pris au titre de la Feuille de route, à savoir geler l'activité d'implantation, y compris la croissance naturelle, et démanteler les avant-postes, n'a pas marché. Il s'agit donc d'un défi évident auquel nous devons faire face. Dans ce contexte et suite à la crise à Gaza et les incertitudes politiques qui persistent,

la communication officielle entre les Gouvernements israélien et palestinien est limitée. Le processus de négociations bilatérales sur les questions de fond, processus auquel tant d'efforts ont été consacrés en 2008, est pour l'instant et de fait suspendu.

Pour ce qui est du Liban, et conscient du fait que le Secrétaire général présentera son rapport sur l'application de la résolution 1701 (2006) à la fin de ce mois, je voudrais présenter au Conseil certaines questions qui ne seront pas abordées dans le prochain rapport.

La crise à Gaza a eu pour conséquence d'accroître les tensions au Liban. Il y a eu de fréquentes manifestations dans l'ensemble du pays, notamment à l'intérieur de plusieurs camps palestiniens. Dans leur ensemble, ces manifestations étaient assez restreintes et pacifiques. Les divisions entre l'OLP et le Hamas n'ont pas mené à un conflit ouvert au Liban où les dirigeants locaux des partis palestiniens continuent de souligner qu'il n'est dans l'intérêt de personne de provoquer une escalade des tensions intrapalestiniennes. Nous craignons toujours que les événements puissent avoir un impact sur les camps palestiniens au Liban. Les 29 et 30 janvier, il y a eu deux explosions dans les camps palestiniens de Wavel et d'Ein El-Hilweh. Les raisons derrière ces explosions ne sont pas connues et on ne nous a signalé aucun blessé.

Des progrès, quoique lents, continuent d'être faits s'agissant de la reconstruction du camp de réfugié de Nahr El-Bared. Malgré un nombre considérable d'engins non explosés que nous continuons de trouver sur le site, il y a eu des progrès dans le déblaiement, et le début de la phase de reconstruction est prévu pour le mois prochain. Le 29 janvier, le Conseil des ministres libanais a signé un décret portant sur les propriétés situées dans le camp, ouvrant ainsi la voie à une reconstruction plus rapide. Obtenir un financement adéquat de la reconstruction de Nahr El-Bared reste une question qui nous préoccupe fortement.

Au niveau national, le Liban connaît toujours une période de relative stabilité et la mise en œuvre de l'accord de Doha de mai 2008 a eu lieu dans les temps. Il existe néanmoins des signes indiquant des tensions politiques accrues à la veille des élections parlementaires, qui doivent avoir lieu le 7 juin 2009, selon le Ministère de l'intérieur. Les préparatifs techniques des élections semblent se dérouler comme

prévu. Les candidats auront environ un mois pour présenter leur candidature à partir du 2 mars.

Le dialogue national, qui rassemble les principaux dirigeants politiques du Liban ou leurs représentants, s'est réuni le 22 décembre et le 26 janvier pour discuter, parmi d'autres questions, de la crise à Gaza et de la stratégie de défense nationale. La prochaine session de ce dialogue aura lieu le 2 mars.

Un rassemblement a eu lieu sur la Place des martyrs le 14 février pour commémorer le quatrième anniversaire de l'attentat terroriste qui a tué l'ancien Premier Ministre Hariri et 22 autres personnes. Un homme politique proche du dirigeant druze Walid Jumblatt a été tué à coups de poignard après avoir participé à la commémoration. Une enquête est en cours. Le 16 février, un rassemblement a été organisé pour commémorer le premier anniversaire de l'assassinat d'Imad Mughnieh.

Pour ce qui est des autres questions régionales, les activités d'implantation de colonies de peuplement dans le Golan syrien occupé se poursuivent. Les pourparlers israélo-syriens sous l'égide de la Turquie ont été interrompus à cause de la crise à Gaza à un moment où il semblait y avoir de bonnes chances de progrès. Nous pensons toujours que les négociations israélo-palestiniennes sont importantes et ont un fort potentiel, et nous espérons qu'il sera possible au cours de l'année à venir d'avancer dans cette voie de négociations en même temps que dans la voie israélo-palestinienne qui aura été redynamisée.

Le Secrétaire général pense qu'une démarche régionale globale à l'égard de la paix, telle que définie dans l'Initiative de paix arabe et les résolutions du Conseil de sécurité, est nécessaire pour que les efforts bilatéraux portent leurs fruits. Il se réjouit à la perspective d'une mise au point concertée des plans en faveur d'une conférence internationale à Moscou.

À l'avenir, le Secrétaire général compte faire participer activement ses partenaires régionaux et internationaux, y compris le Quatuor. Nous nous réjouissons à l'idée de voir la communauté internationale se consacrer activement et systématiquement au règlement de ce conflit grâce à une démarche qui combine le poids, les ressources et la légitimité des membres et des partenaires du Quatuor pour faire en sorte qu'un processus que l'on a qualifié d'irréversible le soit effectivement. Le Secrétaire général demeure on ne peut plus déterminé à faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin à l'occupation et au conflit, menant ainsi à deux États vivant côte à côte dans la paix, dans des frontières sûres et reconnues, et à une paix globale dans la région, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie M. Serry pour l'exposé complet qu'il a fait ce matin.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 30.